



Coalition des familles homoparentales

Bulletin de liaison - VOLUME XII- N° I – Septembre 2010

Quand le cochon est vide

Par Cécile Grunenwald

Administratrice de la Coalition des familles homoparentales

La force de la coalition réside dans ses membres. Grâce à votre soutien, nous pesons un certain poids et ainsi nous aidons la société à accepter nos familles. La CFH est un regroupement reconnu qui joue un rôle de premier ordre sur bien des fronts. Notre consultation a été sollicitée pour des enjeux aussi importants que l'ouverture des cliniques de fertilité aux lesbiennes et les lois sur l'adoption par des parents de même sexe. Ces mesures marquent la création d'une famille. Si maintenant ces choses-là sont acquises, elles restent fragiles et il y a encore bien des batailles à mener.

Osti de fif !

L'homophobie perdure dans plusieurs milieux ; avez-vous lu le livre de Jasmin Roy ? C'est triste à pleurer. L'enfant qui se fait traiter de fif est stigmatisé avec toutes les conséquences tragiques que ça implique. Quant à un autre enfant qui assiste à la scène – potentiellement notre enfant – il assimile qu'être gai n'est pas correct. Il aura honte et cachera la réalité de sa famille.

Pour lutter contre ces situations, la CFH a reçu il y a deux ans une subvention du Ministère de l'Éducation afin de créer une formation et une trousse remplie d'outils, destinée aux enseignants, aux éducateurs de garderie, aux CLSC et à la DPJ. L'opération est un franc succès et les demandes des milieux ciblés sont nombreuses. Nous sommes maintenant une trentaine d'intervenants à donner la formation allant avec ces trousse, pour lutter contre l'homophobie et démystifier les clichés sur les familles homoparentales. Mais, victimes de notre succès, ces interventions nécessitent d'autres fonds que nous demandons sans relâche au gouvernement.

Une mine d'informations

Nous proposons aussi les ateliers pour parents et futurs parents, expliquant l'accès à la parentalité, que ce soit via l'adoption, les cliniques de fertilité ou les mères porteuses. À la vue du nombre d'inscrits croissant chaque année, on dirait qu'il y a un véritable baby-boom chez les personnes LGBT ! Nous en sommes ravis et continuons de travailler dans ce sens. Mais là encore, nous manquons de fonds. Les subventions que nous recevons ne suffisent pas à couvrir les frais.

Nous diffusons des informations sur les droits et obligations des parents LGBT dans les médias, lors de conférences, de consultations. Notre force dépend aussi de notre visibilité.

Nous continuons nos activités sociales, parce que rencontrer des familles qui vivent la même réalité, c'est primordial. Pour nous comme pour nos enfants.

Le nerf de la guerre

Vous me voyez venir avec mes gros sabots, n'est-ce pas? Il y a beaucoup de travail, beaucoup de demandes, les familles homoparentales augmentent, et ces quantités croissantes demandent aussi une trésorerie capable de suivre à la même vitesse. L'an dernier notre budget était déficitaire, or nous avons besoin d'un local, d'employer une personne à temps plein, de maintenir les ateliers de formation, de combler les frais de fonctionnement.

C'est pourquoi cette année nous sommes à un tournant et nous devons mettre l'accent sur les sources de financement et en faire une priorité afin de s'assurer de la pérennité de l'association. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons augmenté le prix de la cotisation.

Nous cherchons également des partenaires économiques auprès des entreprises québécoises et canadiennes. Nous avons plein d'idées que nous voulons développer, notamment le site web. Mais pour commencer, nous avons avant tout besoin de liquidités pour assurer notre fonctionnement de base. Et ceci, chaque famille membre peut y contribuer par sa cotisation, par un don occasionnel pour celles qui le peuvent, ou par des compétences spécifiques (design graphique, traduction, etc.). Toute aide est la bienvenue.

De I have a dream à Yes we can

Quand on regarde les changements qui ont touché les personnes LGBT au Québec ces dix dernières années, on voit bien que notre action porte ses fruits et que ça vaut la peine de travailler pour la reconnaissance de nos familles. Même si certaines idées mettent des années à se concrétiser, notre mission est de continuer dans ce sens.

Et bien sûr, nous comptons sur vous pour nous aider à remplir notre mission. Parce que quelque part, nous sommes des pionniers, que nous le faisons pour nos enfants et pour la société en général. Et parce qu'un petit peu d'optimisme multiplié par les mille familles homoparentales québécoises que nous sommes, ça devient une grande réalité.

Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8

Les nouvelles en bref de juin à août 2010

Les Nouvelles de Montréal et du Québec

13 juillet 2010 – Les couples infertiles du Québec auront dorénavant accès à des traitements de fécondation in vitro (FIV) financés par l'État, une première en Amérique du Nord.

Les couples incapables de concevoir naturellement auront droit à trois cycles de fécondation in vitro gratuits dès le 5 août, a affirmé le ministre québécois de la Santé, Yves Bolduc.

La province devient la première juridiction du continent à offrir des traitements in vitro financés. Ces traitements coûteux sont un dernier recours pour les couples qui ont des problèmes de fécondation.

Le gouvernement du Québec souhaite voir doubler le taux de grossesses FIV au cours des prochaines années à la suite de cette politique, a dit Yves Bolduc à l'occasion d'une conférence de presse à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal.

Chaque année, environ 3 500 grossesses FIV sont enregistrées au Québec.

Les traitements couverts par le gouvernement du Québec comprennent :

- la collecte d'embryons
- la fécondation in vitro
- le test génétique préimplantatoire
- le transfert d'embryons
- le prélèvement de sperme

Un traitement unique de FIV dans une clinique privée peut coûter jusqu'à 15 000 \$.

Le programme québécois de fécondation devrait coûter environ 35 M\$ par an, et les coûts pourraient grimper jusqu'à 63 M\$ d'ici quatre ans.

Les services seront offerts à travers la province, répartis équitablement entre les cliniques publiques et privées. Les médecins des différentes cliniques définiront eux-mêmes la priorisation des listes d'attente. Il y aura une étape transitoire pour les personnes déjà en traitement. Pour l'instant, seules les villes de Montréal et de Québec offriront les traitements FIV financés.

Les nouvelles canadiennes

19 mai 2010 - Toronto - Brian Burke, le directeur général des Maple Leafs de Toronto, était orateur principal à l'occasion du lancement du nouveau site d'Égale Canada, l'organisation politique de défense des droits des gais et lesbiennes du pays. La nouvelle adresse Web MyGSA.ca sert de centre de renseignements pour les enseignants canadiens et leurs élèves. Burke a parlé de son fils Brendan : le jeune homme, étudiant de dernière année à l'université de Miami et défenseur des droits des gais, est décédé au début du mois de février dans un accident de la route. Avant ce décès prématuré, un portrait du père et du fils a été présenté sur les ondes du réseau des sports ESPN. L'histoire était celle d'un jeune homme gai bien soutenu par son père, sa famille et l'organisation des Maple Leafs.

Burke désire poursuivre le travail important amorcé par son fils. Cela signifie, entre autres, de s'assurer que les élèves gais et lesbiens puissent fréquenter l'école sans être harcelés.

Il est persuadé qu'il y a dans la LNH des joueurs secrètement gais, mais que la peur les empêche de le crier au grand jour. Le domaine sportif est depuis longtemps considéré comme inhospitalier pour les gais. En Amérique du Nord, le nombre d'athlètes professionnels de sports d'équipe qui affiche ouvertement leur homosexualité se compte sur les doigts d'une main, et personne ne l'a fait avant de prendre sa retraite.

11 juin 2010 – Ottawa – Pour une fois, les trois partis de l'opposition et le gouvernement ont réussi à trouver un terrain d'entente et ont adopté une version modifiée du projet de loi C-11 concernant les amendements au processus canadien de reconnaissance du statut de réfugié. Le compromis donne à tous les demandeurs de statut accès à un appel en cas de refus.

En mai, la Coalition des familles homoparentales (CFH) et la Fédération des femmes du Québec (FFQ) se sont présentées devant le Comité de la citoyenneté et de l'immigration afin d'exprimer leurs grandes préoccupations en ce qui concerne les amendements proposés. Ces changements auraient eu une incidence négative pour les demandeurs GLBT, particulièrement ceux qui souffrent de persécution dans des pays apparemment « sécuritaires ». Encouragés par la Coalition des familles homoparentales, les libéraux ont retiré leur appui à ces amendements controversés, entraînant un compromis sur le projet de loi qui offre de meilleures mesures de protection pour les demandeurs de statut GLBT.

Selon le premier projet de loi, les demandeurs de statut de pays soi-disant « sécuritaires » – selon la désignation du ministre – n’auraient pas eu le droit d’en appeler du refus éventuel de leur demande de reconnaissance du statut de réfugié. Cette clause a été retirée. En fait, la notion de « pays sécuritaire » a également été modifiée. Bien qu’il existe tout de même une liste, elle sera dressée par des spécialistes indépendants à la suite d’une consultation avec les Nations Unies.

19 juillet 2010 - Victoria, B.C. - Le procureur général Michael de Jong a annoncé le lancement d’un avant-projet de loi et des propositions de politique en droit de la famille.

Le gouvernement provincial propose la modernisation et l’amélioration des lois dans le but de refléter les changements d’attitude envers les arrangements de parentage et la façon dont les familles et le système juridique résolvent les questions relatives au droit de la famille. Parmi les changements proposés, il y a la reconnaissance des familles multiparentales, en particulier pour les personnes qui ont un projet parental commun (c.-à-d. où 3 ou 4 adultes décident ensemble de fonder une famille). Si cet aspect du projet de loi est entériné, la Colombie-Britannique sera la première juridiction au monde à reconnaître les familles multiparentales sur le plan juridique.

Les consultations publiques auront lieu cet automne.

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

7 juin 2010 (Lisbonne, Portugal) Un couple de lesbiennes s’est marié au Portugal, dans la première cérémonie entre personnes de même sexe depuis que le pays à prédominance catholique a introduit une loi permettant le mariage homosexuel. Teresa Pires et Helena Paixao, deux mères portugaises dans la trentaine qui se fréquentent depuis 2003, se sont épousées dans une cérémonie de 15 minutes dans un bureau de l’état civil de Lisbonne.

La cérémonie a été célébrée moins d’un mois après que le président conservateur du Portugal ait ratifié une loi sur le mariage homosexuel votée par le Parlement en janvier. Cette ratification a fait du Portugal le sixième pays d’Europe à autoriser le mariage aux couples de même sexe.

15 juin 2010 (Berlin) Un tribunal berlinois a refusé d’établir un précédent en reconnaissant un mariage homosexuel célébré au Canada, stipulant que l’union ne serait considérée que comme une union civile en **Allemagne**. La loi allemande définit le mariage comme l’union exclusive d’un homme et d’une femme. Elle permet toutefois l’union civile pour les couples de même sexe.

Andreas Boettcher, un organisateur d’événements âgé de 37 ans a épousé son conjoint espagnol, un danseur et chorégraphe, à Montréal en juillet 2006. Il a demandé au tribunal administratif de Berlin de reconnaître son union comme un mariage après que les autorités civiles aient inscrit « célibataire » sur sa fiche d’inscription au mois de novembre, malgré son mariage canadien et son inscription au registre familial espagnol comme mari de son conjoint.

Le tribunal allemand a dit que les mariages entre conjoints de même sexe célébrés à l’étranger doivent être juridiquement considérés comme des unions civiles en territoire allemand.

25 juin 2010 (Bruxelles) La Cour européenne des droits de l’homme a statué que les pays ne sont pas obligés de permettre le mariage homosexuel, rejetant la revendication d’un couple autrichien pour forcer l’État à les autoriser à se marier. Le tribunal a dit que les droits de Horst Michael Schalk et Johann Franz Kopf n’avaient pas été violés par leur incapacité à se marier. En Autriche, les couples de même sexe peuvent contracter des unions civiles reconnues juridiquement, semblables au mariage, mais différentes à certains égards.

Un jury de sept juges a décidé à l'unanimité que le couple n'était pas protégé par la garantie du droit au mariage en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme. Les juges ont dit qu'il y avait « un consensus européen naissant à l'égard de la reconnaissance légale des couples de même sexe », mais que les États devaient décider individuellement de la forme à adopter.

15 juillet 2010 (Buenos Aires) L'Argentine légalise le mariage entre conjoints de même sexe, devenant ainsi le premier pays d'Amérique latine à garantir aux gais et lesbiennes tous les droits, responsabilités et protections juridiques qu'offre le mariage aux couples hétérosexuels.

La motion a été ratifiée malgré une campagne concertée de l'Église catholique romaine et de groupes évangéliques, qui a fait descendre dans les rues quelque 60 000 personnes pour se rendre au Congrès et inciter les parents à l'église et dans les écoles à se battre contre la légalisation du mariage homosexuel. Le cardinal Jorge Mario Bergoglio a dit que « tout le monde est perdant » avec le mariage homosexuel, et que « les enfants doivent avoir le droit d'être élevés et éduqués par un père et une mère ».

4 août 2010 (Californie) Un juge fédéral de **San Francisco** a statué que les gais et les lesbiennes avaient le droit constitutionnel de se marier, annulant ainsi la Proposition 8 approuvée par scrutin et qui interdisait les unions entre conjoints de même sexe. Le juge Vaughn R. Walker, chef de district américain, a dit que la Proposition 8, votée par scrutin en novembre 2008, contrevenait aux droits constitutionnels fédéraux des gais et lesbiennes d'épouser le conjoint de leur choix. Sa décision devrait être portée en appel devant la Cour d'appel américaine du 9^e circuit, puis devant la Cour suprême des États-Unis.

11 août 2010 - (Mexique) La Cour suprême du **Mexique** a statué que les 31 États doivent reconnaître les mariages entre conjoints de même sexe célébrés dans la capitale, quoique sa décision ne force en aucun cas ces États à accepter de célébrer les mariages entre conjoints de même sexe sur leur territoire.

Les nouvelles internationales

1 juin 2010 (Associated Press) (Moscou) Deux défilés de la fierté gaie se sont déroulés sans arrestation à Moscou. C'est la première fois, depuis la première tentative de tenue de l'événement dans la capitale en 2006, que les autorités **russe**s connues pour leur intolérance n'intervenaient pas.

Le porte-parole des militants a dit que l'absence de harcèlement, de violence et de détention était due à une « planification militaire » plutôt qu'à un regain de sympathie envers l'orientation sexuelle non traditionnelle de la part des fonctionnaires.

La brigade antiémeute de Moscou avait l'habitude de disperser ce genre de rassemblement par la force, encouragée par les déclarations de Yury Luzhkov, le maire de la ville, qui identifiaient les homosexuels au diable. Les militants ont également blâmé l'Église orthodoxe russe qui connaît un nouvel essor, et qui a publiquement et avec véhémence dénoncé la culture gaie, pour son incitation à l'homophobie.

Environ 25 militants ont organisé une brève manifestation le long de l'Arbat, une rue piétonne bordée de boutiques et de cafés qui est l'une des principales artères touristiques de Moscou. Les marcheurs ont déambulé pendant une dizaine de minutes en brandissant des bannières et en scandant des mots d'ordre comme : « Pas de discrimination quant à l'orientation ». Certains observateurs ont fait des signes de la main et rigolé. Il n'y avait aucun signe d'hostilité.

Les policiers n'ont pas tenté de mettre fin à la manifestation, mais lorsque les manifestants ont vu une ligne de policiers en uniforme en travers de la rue devant eux, ils se sont dispersés.

Quelques heures plus tard, dans le nord-ouest de Moscou, un plus petit groupe international, dont le militant britannique Peter Tatchell, a déployé un long drapeau arc-en-ciel et scandé « La Russie sans homophobes! » et « Des droits égaux sans compromis! »

1 juin 2010 (365 Gay.com) (Blantyre, Malawi) Un couple du Malawi homosexuel est resté loin du devant de la scène après avoir été gracié et libéré de prison. Tiwonge Chimbalanga et Steven Monjeza ont été libérés quelques heures après que le président Bingu wa Mutharika les ait graciés sans condition. Cependant, en leur accordant son pardon, pour des « motifs uniquement humanitaires », Mutharika les a prévenus que l'homosexualité était toujours illégale dans ce pays conservateur du sud l'Afrique.

Les militants ont dit qu'ils étaient en quête d'un foyer refuge sécuritaire pour le couple, par crainte qu'ils soient attaqués à leur sortie. L'avocat du couple, Mauya Msuku, a dit qu'il n'avait vu ni l'un ni l'autre depuis leur libération.

Malawi avait subi les foudres internationales pour la condamnation et la peine sévère imposées au couple, arrêté en décembre au lendemain de la célébration de leurs fiançailles.

Le Malawi compte au nombre des 37 pays d'Afrique dotés de lois homophobes et où il y a de fortes attitudes contre l'homosexualité.

Un juge avait condamné et donné une peine à Chimbalanga et Monjeza plus tôt pour actes contre nature et grossière indécence en vertu de lois datant de la colonisation. Des foules de Malawiens ont chahuté les deux prévenus durant les audiences, certains allant jusqu'à dire que 14 ans de travaux forcés – la peine la plus sévère possible – n'étaient pas suffisants.

Leur libération a été saluée par le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, les groupes de défenses des droits internationaux et la Maison Blanche. À Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, Robert Gibbs, a approuvé la libération, exhortant à la fin de la « persécution et de la criminalisation » sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité sexuelle.

7 juin 2010 (Associated Press) (Sao Paulo) Des milliers de gais et lesbiennes ont occupé plusieurs grandes artères de São Paulo pour le 14^e défilé de la fierté gaie dans la plus grande ville d'Amérique du Sud.

Dansant au son de la musique forte de camions publicitaires, ils ont condamné l'homophobie et plaidé en faveur de droits égaux. Ils ont également dit qu'ils inciteraient les candidats à l'élection présidentielle de cette année au **Brésil** à soutenir leur cause.

Une mer de gais, lesbiennes et travestis, et même de couples hétérosexuels a déambulé le long de l'avenue Avenida Paulista bordée de gratte-ciel dans ce qui serait le plus grand défilé de la fierté gaie au monde.

Les organisateurs attendaient quelque 3,2 millions de personnes. Les policiers n'ont pas fourni d'estimation de la foule. L'événement attire de plus en plus de touristes.

8 juillet 2010 (Yagg.com) La Cour de Cassation avait l'occasion, de reconnaître un lien de filiation entre un enfant et la compagne de sa mère biologique. Et elle l'a fait, dans un arrêt historique, par lequel elle ordonne l'exequatur – c'est-à-dire la reconnaissance juridique sur le sol français – de la décision de la cour suprême du comté de DeKalb, aux États-Unis, qui reconnaissait Mme B. comme second parent de la fille née de sa compagne.

« Cet arrêt ouvre la porte à toutes les demandes d'exequatur similaires, sur l'adoption par le second parent, quel que soit son sexe, souligne Me Mécarly, l'avocate du couple. Il remet en cause la loi française sur l'absence d'adoption par le second parent et réinterroge la loi sur l'adoption qui, aujourd'hui, ne permet pas l'adoption par des couples pacsés ou concubins. Il met aussi en avant une discrimination à rebours, puisque les couples homosexuels français sont moins bien traités que les couples binationaux qui ont bénéficié sans fraude à la loi d'un jugement de reconnaissance du second parent de fait à l'étranger ».

19 juillet 2010 (365 Gay.com) Le président du Zimbabwe Robert Mugabe a dit que les droits des homosexuels ne seraient pas intégrés à la nouvelle constitution du pays. « Nous disons non aux droits des homosexuels. Nous n'écouterons pas ceux qui militent pour que leurs droits soient compris dans la nouvelle constitution », a dit Mugabe dans un discours à l'Église apostolique. Les relations sexuelles entre deux hommes sont illégales au Zimbabwe.

L'organisation de défense des droits des homosexuels Gays and Lesbians of Zimbabwe (GALZ) a averti que les gais et lesbiennes sont régulièrement harcelés et poussés à se cacher au Zimbabwe. Le groupe a expliqué que quoique le lesbianisme soit légal, la compréhension que les gens ont de la sexualité des femmes met également les lesbiennes en danger.

En mai, il y a eu une rafle de police et des arrestations aux bureaux de GALZ. Les arrestations ont été faites peu avant le lancement d'un programme national de sensibilisation à la réforme de la constitution, par lequel GALZ cherchait à faire lever les mesures discriminatoires et assurer la protection constitutionnelle des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT). Le contexte de la rafle et des arrestations a soulevé des préoccupations importantes voulant que la motivation soit politique.

« Il est troublant et ironique que le gouvernement persécute des gens qui cherchent la protection des droits de tous les Zimbabwéens par l'entremise de la constitution », a dit Juliana Cano Nieto, chercheuse du programme des droits des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres de *Human Rights Watch*. « Cet assaut contre la communauté GLBT menace toutes les personnes du pays qui travaillent à la défense des droits humains. »

Le pays est en cours de rédaction d'une nouvelle constitution en prévision de la prochaine élection. Elle fait suite à l'élection controversée de 2008 qui s'est soldée par le partage du pouvoir entre Mugabe et le premier ministre Morgan Tsvangirai. Les deux hommes étaient ouvertement homophobes; Mugabe a déjà dit que les gais étaient « pires que des cochons et des chiens ».

19 juillet 2010 (Associated Press) (Varsovie, Pologne) Des milliers de gais et lesbiennes de toute l'Europe ont marché dans la capitale polonaise pour revendiquer des droits égaux et une plus grande tolérance dans ce pays à forte tendance catholique romaine.

Le défilé, qui s'inscrit dans le cadre du festival gai EuroPride, vise à donner un coup de pouce au mouvement naissant de défense des droits des homosexuels en Pologne. Les droits des homosexuels ont été fortement réprimés durant la période communiste, et les gais et lesbiennes se battent depuis la chute du communisme il y a 20 ans pour être acceptés dans une société encore fortement influencée par l'église.

« Nous avons l'impression qu'ils sont en retard de 20 ans sur les Pays-Bas », a dit Ad Bakker, un Hollandais âgé de 39 ans qui est venu à Varsovie pour soutenir ses amis polonais. « Cependant, l'atmosphère est bonne et nous espérons que l'EuroPride donnera un bon coup de pouce. »

Un de ses amis polonais, Sebastian Blaszczyk, âgé de 36 ans, a dit que la situation en Pologne « s'améliore d'année en année », mais que le pays a encore beaucoup de chemin à parcourir dans son acceptation des homosexuels.

Une estimation policière initiale évalue à 8 000 le nombre des participants.

Des nouvelles diverses

22 juin 2010 (SHEWIRED.com) Le président de la Chambre de commerce gaie et lesbienne américaine (NGLCC) accuse McDonald's d'hypocrisie à la suite de la diffusion en France, par la section française de la société, d'une publicité à caractère gaie.

« Ils cherchent à se présenter comme des défenseurs ou des alliés de la communauté GLBT, alors que c'est tout à l'opposé de leurs actions aux États-Unis », a dit Justin Nelson, le président et cofondateur de la NGLCC. « C'est de l'hypocrisie pure et simple. »

McDonald's s'est empressé de rejeter les allégations de Justin Nelson.

« McDonald's soutient toute une gamme de programmes et d'initiatives. Nous avons un réseau d'employés – le réseau des gais, lesbiennes et de leurs alliés », a affirmé un porte-parole de la société.

La pub de 45 secondes, présentée uniquement en France et qui a été reprise dans les blogues, présente un père et son fils dans l'un des restaurants de la chaîne de restauration rapide. L'adolescent attablé regarde une photo de sa classe de garçons et parle en français à un compagnon de classe au cellulaire pour lui dire qu'il s'ennuie de lui. Le fils raccroche rapidement le combiné alors que son père s'approche, donnant l'impression qu'il n'est pas ouvertement gai. La phrase « venez comme vous êtes » traverse l'écran pour clore la pub.

La NGLCC affirme sa frustration à la présentation de cette pub, considérant l'histoire récente entre McDonald's et la NGLCC. McDonald's a retiré son appui à la NGLCC après que l'Association des familles américaines (AFA) ait boycotté les franchises de McDonald's en 2008.

8 juin 2010 (365 Gay.com) Une nouvelle étude conclut que les enfants élevés par des mères lesbiennes se débrouillent bien sur les plans social, psychologique et académique. En fait, ils seraient peut-être même mieux adaptés que les enfants élevés dans des familles dites « traditionnelles ».

Selon le *US News and World Report*, l'étude longitudinale sur 20 ans a suivi 78 couples de mères lesbiennes dès la grossesse et a démontré que leurs enfants, maintenant adolescents, « étaient bien adaptés psychologiquement ».

Comparés à leurs pairs, les enfants de mères lesbiennes « avaient moins de problèmes sociaux et de comportements agressifs et désobéissants que les autres adolescents », ce qui contredit ce que les groupes militants anti-homosexuels prévoient.

« Ce que soutiennent régulièrement les opposants à l'égalité des gais et lesbiennes – en matière de mariage, de parentalité, d'adoption et d'accueil –, c'est la soi-disant « norme d'or » de la parentalité, qui est définie, selon eux, comme la famille traditionnelle, où les enfants sont conçus de façon traditionnelle et non pas par insémination ou par une mère porteuse », a soutenu Dr Nanette Gartrell, auteure de l'étude.

« Toutefois, lorsque nous avons comparé les adolescents de notre étude à ceux issus de la norme d'or, nous avons remarqué que les enfants de mères lesbiennes se débrouillent en fait mieux. »

L'étude attribue la saine adaptation de ces enfants à l'engagement de leurs mères. « Les résultats sont ici très évidents. Il s'agit de familles où les mères étaient engagées, impliquées et aimantes », affirme Nanette Gartrell.

Dr Gartrell s'attend à des résultats semblables pour les enfants de pères gais – « un autre groupe de parents très engagés ».

Les résultats du Dr Gartrell's ont été publiés dans le numéro de juillet du magazine *Pediatrics* (<http://pediatrics.aappublications.org/cgi/content/abstract/peds.2009-3153v1>).

Des nouvelles de la Coalition des familles homoparentales RENCONTRES À VENIR

SEPTEMBRE 2010:

□ SAMEDI 4 SEPTEMBRE DE 12H À 17H

JOURNÉE COMMUNAUTAIRE POUR LA FÊTE ARC-EN-CIEL A QUÉBEC (VILLE)

Après de nombreux autres organismes communautaires, nous tiendrons notre propre **kiosque pour les parents lesbiens, gais, bisexuels et transsexuels et celles en devenir**. Nous vous invitons à venir faire un tour pour soutenir votre association et visiter les autres kiosques. Les kiosques seront situés sur la rue **St-Jean, entre Sutherland et Ste-Claire**. Des services de restauration seront disponibles sur le site. **(Pour d'autres activités liées à la fête arc-en-ciel, consultez le document joint)**.

□ MARDI 21 SEPTEMBRE À 19 H

CONFÉRENCE : RECHERCHE SUR L'IMPACT DE L'HOMOPHOBIE CHEZ LES ADOLESCENTS DU QUÉBEC

Lieu: UQAM 320 Ste Catherine East (Métro Berri), Room DS-2901

□ SAMEDI 25 SEPTEMBRE À 11 H

CUEILLETTE DE POMMES ET ARBRASKA (D'ARBRE EN ARBRE) À MONT ST-GRÉGOIRE

Venez vous joindre à nous pour cueillir des pommes aux Vergers et Cidrierie Denis Charbonneau. Parmi les activités, une mini-ferme, une aire de jeux, des visites du verger, une dégustation de cidre et des tours de tracteurs. Pour ceux qui ont des enfants de 5 ans et plus, il y a également Arbraska juste à côté du verger (même stationnement). **Si l'activité ARBRASKA vous intéresse, veuillez RÉSERVER. Cette activité excitante est fort populaire. Les réservations peuvent être faites au 450-358-8999. Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements.**

OCTOBRE 2010 :

□ Mercredi 13 octobre à 19 h

PARTIE 1 : COMMENT FORMER VOTRE FAMILLE (SÉRIE SUR LA PARENTALITÉ POUR HOMMES)

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

□ Jeudi 21 octobre à 19 h

PARTIE 1 : COMMENT FORMER UNE FAMILLE/QUESTIONS JURIDIQUES (SÉRIE SUR LA PARENTALITÉ POUR FEMMES)

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

□ Samedi 30 octobre de 14 h à 17 h

FÊTE D'HALLOWEEN (POUR FAMILLES ET AMIS) et SOUPER DANS LE QUARTIER CHINOIS

Enfants et adultes : quoi porter? Un costume d'Halloween! Venez nous rejoindre pour la fabrication de bricolages d'Halloween et de glu diabolique, pour la décoration de citrouilles et pour des collations. Si vous le pouvez, veuillez apporter une collation à partager (Rappelez-vous : pas d'arachides à cause des allergies). Nous pourrons ensuite nous retrouver pour souper dans le quartier chinois!

Lieu : Quartier chinois: 90, de la Gauchetière Est, 1^{er} étage (métro Place d'armes)

NOVEMBRE 2010 :

□ **Mercredi 17 novembre à 19 h**

PARTIE 2 : L'ADOPTION (SÉRIE SUR LA PARENTALITÉ POUR FEMMES ET HOMMES)

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

□ **Mardi 30 novembre à 19 h**

CONFÉRENCE : UN REGARD CRITIQUE SUR LA PROCRÉATION ASSISTÉE

Lieu: UQAM 320 Ste Catherine East (Métro Berri), Room DS-2901

BABILLARD :

♦ **La Marg'Elle** est un groupe pour femmes homosexuelles et bisexuelles affilié à la Maison des Femmes des Bois-Francs. Briser l'isolement, favoriser l'échange, l'identification et l'affirmation de soi.

Info: margelleboisfrancs@hotmail.com

www.lamargelle.spaces.live.com

819-758-3384

♦ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. **514-486-9400 (Alys Geiger)**, [www.dorshei-emet](http://www.dorshei-emet.com), or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfrdp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien)**. Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

♦ **The Kid Scoop: La référence tout-en-un pour les activités des enfants:** www.kidscoop.com

DIVERS :

♦ **Traducteurs, rédacteurs, etc.:** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : info@familleshomoparentales.org

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca**.

******Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.**

♦ **LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE.** Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à la CFH. **J. Freed, (514) 489-8633 www.jfreed.ca**

♦ Un couple d'agents immobiliers pas comme les autres! Laissez notre famille aider la vôtre à trouver le parfait chez soi. Vendeur ou acheteur à Montréal ou les environs, ce serait notre plaisir de travailler avec vous. Mary Lamey (514-978-6522) et Amy Barratt (514-718-6522), agents affiliés et mères lesbiennes.

♦ Photographe professionnelle pour mariages, maternité, portraits, familles. Membre de la CFH. Contactez-moi pour plus de renseignements. **Marie-Andrée Boivin 514-273-9658 marieandreeboivin@yahoo.ca**

L'impression et la distribution de ce bulletin ont généreusement été commanditées par:

